

**MÉTROPOLE  
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**\*\*\***

**CONSEIL DE TERRITOIRE  
MARSEILLE PROVENCE**

**\*\*\***

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU 13 NOVEMBRE 2018**



**La séance est ouverte à 14 H 30**  
**sous la présidence de Monsieur Jean MONTAGNAC,**  
**Vice-président de la Métropole délégué au Budget**

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nadia BOULAINSEUR - Frédérick BOUSQUET - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Bruno CHAIX - Gérard CHENOZ - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Patrick MAGRO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Xavier MERY - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Jérôme ORGEAS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI représentée par Julien RAVIER - Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Mireille BENEDETTI représentée par Mireille BALOCCO - Jean-Louis BONAN représenté par Fabrice JULLIEN-FIORI - Patrick BORE représenté par Patrick GHIGONETTO - Nicole BOUILLOT représentée par Josiane FOINKINOS - Valérie BOYER représentée par Laurence LUCCIONI - Catherine CHAZEAU représentée par Marc LOPEZ - Alain CHOPIN représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Monique CORDIER - Michel DARY représenté par Marie-France DROPY OURET - Monique DAUBET-GRUNDLER représentée par Maxime TOMMASINI - Anne DAURES représentée par Brigitte VIRZI - Dominique DELOURS représenté par Véronique PRADEL - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Karim GHENDOUF représenté par Marc POGGIALE - Régine GOURDIN représentée par André GLINKA-HECQUET - Annie GRIGORIAN représentée par Andrée GROS - Albert GUIGUI représenté par Albert LAPEYRE - Dany LAMY représenté par Sandrine D'ANGIO - Bernard MARANDAT représenté par Jeanne MARTI - Hélène MARCHETTI représentée par Roland GIBERTI - Janine MARY représentée par Hélène ABERT - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Lisette NARDUCCI représentée par Georges GOMEZ - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC représentée par Danielle MILON - Grégory PANAGOUDIS représenté par Claudette MOMPRIVE - Gérard POLIZZI représenté par Bernard MARTY - Marlène PREVOST représentée par Jean-Pierre GIORGI - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Xavier MERY - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Sandra DALBIN - Guy TEISSIER représenté par Daniel HERMANN - Claude VALLETTE représenté par Carine ROGER.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Jean-Claude DELAGE - Yann FARINA - Samia GHALI - Bruno GILLES - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Nathalie LAINE - Laurent LAVIE - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Antoine MAGGIO - Georges MAURY - Virginie MONNET-CORTI - Marie MUSTACHIA - Patrick PADOVANI - Christyane PAUL - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Roland POVINELLI - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Eric SCOTTO - Jean-Louis TIXIER - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Il est 14 heures 33, si vous voulez bien prendre place, merci. Le quorum étant fixé à 87, nous sommes largement au-dessus aujourd'hui. Je vous remercie pour votre présence.

Mes chers collègues, en mémoire des 8 Marseillais et Marseillaises tragiquement disparus sur la rue d'Aubagne, je vous demande de partager avec moi une minute de silence.

*(Une minute de silence est observée.)*

Je vous remercie.

Je sou mets à votre approbation le procès-verbal de la séance du CT du 26 juin 2018.

**Madame CARLOTTI**.- Monsieur le Président, je voudrais intervenir.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Il y a un ordre du jour.

**Madame CARLOTTI**.- Il y a une actualité aussi.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je déroule et vous aurez la parole dans 30 secondes.

## I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2018

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je sou mets à votre approbation le procès-verbal de la séance du 26 juin. Y a-t-il des observations ? *(Non.)*

(Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité)

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je vous donne la parole.

**Madame CARLOTTI**.- Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président, de faire cette incartade par rapport au règlement. Évidemment, il y a un ordre du jour et je souhaite qu'on le respecte, comme vous et comme chacun d'entre nous ici, mais il y a aussi une actualité.

Je vous remercie d'avoir fait cette minute de silence à l'attention des citoyens marseillais décédés, mais je pense qu'on ne peut pas s'en tenir là, Monsieur le Président. C'est la première réunion où des responsables politiques sont côte à côte, ensemble, des responsables politiques élus par leurs concitoyens au suffrage universel. C'est la première réunion après le drame de la rue d'Aubagne. Je ne voudrais pas, et je sais que ce n'est pas le cas des collègues qui sont là, que l'on donne l'impression, même si vous allez me dire « ce n'est pas notre compétence, c'est la Ville de Marseille »... Peu importe, nous avons une responsabilité collective. Je ne veux pas que nous donnions l'impression que nous appliquons la politique du « circulez, il n'y a rien à voir et il n'y a plus rien à dire ». Nous sommes une instance politique, il y a ici des personnes qui sont en haute responsabilité. Je ne désigne pas les responsables, parce que je pense que nous sommes tous collectivement responsables. C'est la parole politique qui est en cause aujourd'hui quand les citoyens nous interpellent. Quand ils interpellent le maire de Marseille, ils interpellent la parole politique de l'ensemble des élus que nous représentons. Je me sens gênée.

Je voudrais, Monsieur le Président, que sortent de cette intense des signes en direction des gens qui souffrent. Ils demandent une journée de deuil à Marseille. On pourrait quand même faire un vœu, dire que l'on est d'accord avec cela. Des victimes, des familles entières ne savent toujours pas, même si on les aide, même si je sais que des élus sont aux manettes, comment on va rapatrier les corps, payer les enterrements. Bien sûr, j'entends les propos publics, on dit que c'est vrai, la maire de secteur le dit, mais ils sont dans la crainte. De plus, on a besoin de transparence sur le relogement des familles. Elles sont déracinées, les enfants ont tout perdu, ils vont même perdre leurs collègues à l'école. On veut savoir comment cela se passe.

Monsieur le Président, je vais m'arrêter là. Il y a des centaines de familles qui vivent dans des logements insalubres ou indignes, certains sont frappés d'arrêtés de péril. Elles ont peur depuis des semaines. Je souhaiterais que l'on fasse un message – c'est à vous de me dire comment on peut faire passer cela –, quelque chose, une interpellation, pour dire que l'on va mener une vraie politique en urgence de relogement de ces personnes. Monsieur le Président, je ne fais pas de politique politicienne ici en faisant cela, ce serait indigne...

*(Brouhaha.)*

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Continuez.

**Madame CARLOTTI**.- Je ne veux pas cela, mais si on ne dit rien, si on ne parle pas, j'aurai collectivement, et je pense que l'on devrait avoir collectivement honte de ne pas le faire.

*(Applaudissements.)*

**Monsieur LE PRESIDENT**.- J'espère que ce n'est pas un procès d'intention à mon égard, parce que nous n'avons pas démarré la réunion, nous n'avons pas attaqué l'ordre du jour, vous ne savez pas ce que l'on va dire et ce que vous allez dire, donc ne nous faites pas un procès d'intention, ne dites pas qu'on ne va rien dire. Vous ne le savez pas. Vous auriez pu faire cette intervention à la fin si nous n'avions pas évoqué les problèmes de la rue d'Aubagne et des autres quartiers. C'est ce que nous allons faire.

*(Applaudissements.)*

S'il vous plaît, ne commençons pas à être attaqués violemment alors que vous ne savez pas ce que nous avons à annoncer et ce que nous allons dire.

Y a-t-il d'autres personnes ? Si c'est dans le même gabarit, ce n'est pas la peine.

**Monsieur PELLICANI**.- Monsieur le Président, chers collègues, je me félicite de la réactivité de la mairie du premier secteur, dont le maire est dans la salle, parce qu'il faut reconnaître que la proximité aide, même si je suis critique sur les moyens qui sont mis à disposition, que je trouve toujours insuffisants. Il y a quand même un accompagnement de proximité qu'il faut noter. Au niveau du Conseil de Territoire, il faut bien voir que les mairies d'arrondissement ont joué et jouent un rôle dans cette affaire.

Après le temps de l'émotion, de solidarité et de recueillement, et je pense qu'il était de notre devoir de faire ici la minute de silence que nous venons de faire, que nous devons aux victimes, à leurs proches et aux habitants de la rue d'Aubagne. Quand on dit la rue d'Aubagne, c'est le quartier Noailles dans son ensemble, parce qu'on dit toujours la rue d'Aubagne, mais c'est un problème beaucoup plus large. Nous soutenons l'urgence d'une enquête approfondie pour établir la chaîne des responsabilités dans ce drame : celle du privé (propriétaires bailleurs, syndicats, assurances), celle des autorités publiques (Ville de Marseille, Métropole, Marseille Habitat, SOLEAM, services de l'État), car pour que ne se reproduise plus jamais un tel drame, il faut agir sur toutes les causes.

De ce point de vue, il est surprenant que le ministre de l'Intérieur demande un audit sur le logement dégradé à Marseille, alors que les préfets successifs ont par deux fois rédigé un rapport complet sur le logement, les urgences et les besoins dans le cadre du Programme local de l'habitat adopté par une majorité de la Communauté urbaine en 2006, puis en 2012. Que disait-il ? Il faisait état d'un territoire se caractérisant par une déconnexion croissante entre les marchés immobiliers et les revenus des ménages, d'un parc privé, y compris insalubre, remplissant une fonction sociale du fait très important d'un taux moyen de logements sociaux d'environ 18 % sans rapport avec la demande croissante d'une population éligible à 75 % à l'action au logement social. Tout est déjà dit, et en particulier le fait que des dizaines de milliers de personnes n'habiteraient pas en situation d'insalubrité et de danger potentiel. Si l'offre de logement locatif social était suffisante et convenable, mal répartie sur tous les arrondissements de Marseille, ce n'est absolument pas le cas et ce n'est pas le cas par rapport à la politique de la mairie de Marseille et de la Métropole aujourd'hui. C'est donc tout le programme local de l'habitat qu'il faut refonder.

Par ailleurs, si la Ville et la Métropole se sont dotées d'un outil et d'un périmètre d'aménagement au travers de la SOLEAM, force est de constater que le bien vivre de tous les habitants de ce périmètre n'est pas du tout sa préoccupation première. Il est impératif de réorienter les priorités d'intervention de la SOLEAM par la lutte contre l'habitat indigne et la spéculation foncière.

Enfin, il faut revoir les procédures d'intervention pour les rendre plus réactives. il n'en existe pas moins des moyens d'action directe au service de la Ville et de la Métropole, comme la mise en place d'un permis à louer. Nous demandons son inscription à l'ordre de jour de la prochaine session des conseils municipaux et de la Métropole.

Merci pour votre attention. Je pense qu'il faut être très constructif.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Y a-t-il d'autres interventions ? *(Non.)*

On va attaquer les rapports, puis je laisserai la parole à ceux qui veulent intervenir.

## **II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Dans l'ordre du jour, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il convient de porter à la connaissance du Conseil des décisions prises en application de la délégation qui m'a été confiée. Le Conseil est invité à en prendre acte. Je pense que vous l'avez reçu, donc il n'y a pas de problème. Je rappelle quand même que vous avez eu les délibérations d'aujourd'hui, puisque malheureusement, on a été obligé d'annuler le dernier Conseil de Territoire à cause de manifestations qui vous ont empêchés, certains, de nous rejoindre. Vous en avez eu connaissance, les commissions se sont réunies. On n'a pas fait de nouvelles commissions. Normalement, aujourd'hui, on ne devrait passer que la première délibération. Je vous propose de passer à l'examen des rapports.

## **III – EXAMEN DES RAPPORTS**

## FONCTIONNEMENT

### 1. FCT 001-16/10/18 CT - Budget 2019 - Approbation de l'Etat Spécial du Territoire Marseille Provence

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Eugène Caselli, la commission s'est réunie le 8 novembre, puisqu'il y avait l'EST, la dernière délibération à prendre. Pouvez-vous nous en faire le compte rendu, s'il vous plaît ?

**Monsieur CASELLI.**- Monsieur le Président, la commission s'est réunie, d'ailleurs en votre présence, puisque vous nous avez fait le plaisir de venir assister à cette réunion. Un point à l'ordre du jour, qui était l'état spécial du territoire, avec un niveau d'investissement de près de 100 millions d'euros, supérieur à ce que nous avons obtenu dans l'état spécial de l'année précédente. Avis unanime de la commission et réserve de vote du Rassemblement National.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Y a-t-il des interventions ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

## VIE URBAINE

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Délibérations 2 à 6. La commission s'est réunie le jeudi 4 octobre, puisque c'était pour le dernier Conseil de Territoire, pour l'examen des rapports.

Monsieur Pappalardo, puisque M. Chopin est absent.

**Monsieur PAPPALARDO.**- L'ensemble des rapports a été adopté à l'unanimité, les rapports 2 et 4 aussi, mais sur les rapports 3, 5 et 6, il y a eu abstention du groupe Rassemblement National.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Y a-t-il des demandes d'intervention ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

### 2. VU 001-13/11/18 CT - Attribution d'aides directes pour le logement social - Approbation d'avenants aux conventions de financement et de partenariat et annulation de conventions

Le rapport est adopté à l'unanimité

**3. VU 002-13/11/18 CT - Fonds d'Innovation pour l'Habitat Marseille Provence - Approbation de subventions et de conventions de financement**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**4. VU 003-13/11/18 CT - Réhabilitation de l'Habitat ancien - Attribution de subventions aux propriétaires privés - Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux et OPAH RU Multisites Centre-Ville de Marseille**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**5. VU 004-13/11/18 CT - Approbation d'actions complémentaires à la programmation associative 2018 du Contrat de Ville du Territoire Marseille Provence et et rectification d'une subvention attribuée à l'Association d'Insertion par l'Activité Economique et Solidaire - Groupe ADDAP PACA par délibération N° VU025-15/05/18CT du 15 mai 2018**

Le rapport est adopté

Ont voté contre :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**6. VU 005-13/11/18 CT - Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'attribution de subvention à la Mission locale de Marseille pour le financement d'aides individuelles aux jeunes des quartiers prioritaires Politique de la Ville pour une qualification dans les métiers de l'animation et du secourisme**

Le rapport est adopté

Ont voté contre :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

## PROXIMITE

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Lapeyre, la commission s'est réunie le 3 octobre pour examiner les rapports 7 à 15. Pouvez-vous nous faire un compte rendu de la commission ?

**Monsieur LAPEYRE**.- Sur les rapports 7 à 15, il y a 9 rapports que nous n'avons pas pu voter en séance du 16 octobre. 7 rapports concernaient la voirie, un rapport la gestion des déchets et un rapport les transports et déplacements. Tous ces rapports ont reçu un avis unanime favorable de la commission avec une réserve de vote du groupe Rassemblement National.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix.

**7. PROX 001-13/11/18 CT - Définition des conditions de prise en charge par la Métropole des déchets de l'association Emmaüs pour la période d'octobre 2018 à septembre 2019**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**8. PROX 002-13/11/18 CT - Approbation d'une convention avec l'INRAP relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive dans le cadre de la requalification du Cours Lieutaud à Marseille 1er et 6ème arrondissements**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**9. PROX 003-13/11/18 CT - Approbation de l'avenant n°1 à la convention conclue avec GRDF relative aux études et aux travaux de dévoiement et de modifications du réseau de distribution publique de gaz naturel dans le cadre de la requalification du Cours Lieutaud à Marseille 1er et 6ème arrondissements**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**10. PROX 004-13/11/18 CT - Approbation d'une convention avec GRDF pour le dévoiement de la conduite de gaz sur le Boulevard Mattéï, dans le cadre de la phase 3 du PRU Saint Barthelemy - Picon-Busserine à Marseille 14ème arrondissement**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**11. PROX 005-13/11/18 CT - Approbation d'une convention avec SNCF Réseau portant sur l'analyse des études dans le cadre de la phase 3 des travaux du PRU Saint Barthelemy-Picon-Busserine aux abords de la ligne ferroviaire reliant Lyon à Marseille 14ème arrondissement**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**12. PROX 006-13/11/18 CT - Approbation d'une convention de gestion et d'occupation du domaine public entre la Métropole Aix-Marseille-Provence la Ville de Marseille et Aix-Marseille-Université au titre de l'accès l'exploitation et l'entretien de la voie ouverte à la circulation des transports publics dans le Campus Universitaire Scientifique et Technologique de Luminy dans le cadre de la mise en service de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service Castellane/Luminy à Marseille 9ème arrondissement**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**13. PROX 007-13/11/18 CT - Approbation d'une convention avec ENEDIS relative à la requalification des espaces du Centre-Ville de Marseille Secteur Beauvau à Marseille 1er arrondissement**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**14. PROX 008-13/11/18 CT - Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement de travaux portant sur l'aménagement d'un cheminement piétons/vélos le long du chemin des Peupliers à Ceyreste**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**15. PROX 009-13/11/18 CT - Approbation des révisions des opérations d'investissement de la Voirie et de l'Espace Public sur les communes de Ceyreste et Carry-le-Rouet**

Le rapport est adopté à l'unanimité

## **VIE ECONOMIQUE**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Julien-Fiori, cela concerne les rapports examinés à la commission du 4 octobre. Pouvez-vous nous en faire un compte rendu ?

**Monsieur JULIEN-FIORI**.- Mes chers collègues, Monsieur le Président, 8 délibérations sont soumises à notre vote sur les 16 que nous avons étudiées lors de la dernière Commission Vie économique, qui ne s'est pas réunie. Sur ces 8 délibérations présentées, 7 concernent des demandes de subvention à des associations qui œuvrent pour le développement économique de notre territoire. La dernière est une information concernant l'ouverture d'une concertation du public sur le bruit. L'ensemble de ces délibérations avait été, en son temps, adopté à l'unanimité.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je vous remercie, je les mets aux voix.

**16. VECO 001-13/11/18 CT - Attribution d'une subvention à l'association Roca Fortis Entreprises Développement**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**17. VECO 002-13/11/18 CT - Attribution d'une subvention à l'association Athélia Entreprendre**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**18. VECO 003-13/11/18 CT - Attribution d'une subvention à l'association Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée pour 2018**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**19. VECO 004-13/11/18 CT - Attribution d'une subvention à l'association La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**20. VECO 005-13/11/18 CT - Contrat de Baie - Attribution d'une subvention pour l'année 2018 au Conservatoire d'Espaces Naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la rédaction du Plan pour la gestion de la Roselière de Boumandariel**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**21. VECO 006-13/11/18 CT - Nuisances sonores environnementales - Consultation du public pour le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**22. VECO 007-13/11/18 CT - Attribution d'une subvention à l'association Initiative Marseille Provence**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**23. VECO 008-13/11/18 CT - Attribution de subventions aux structures de l'insertion par l'activité économique dans le domaine des filières liées à la réduction des déchets**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Mesdames et Messieurs, la rapidité de l'examen de ces délibérations prouve que vous les aviez étudiées avant de venir.

Je pense qu'au travers des interventions qui ont été effectuées en tout début de séance, je vais d'abord passer la parole à Mme Fructus qui est en charge de la Commission Habitat et qui va pouvoir répondre à une partie de ce qui a été énoncé tout à l'heure, puis à Mme le Maire du 1/7 et à Mme la Présidente du Conseil départemental et Présidente de la Métropole qui nous fait l'honneur et l'amitié d'être avec nous aujourd'hui.

**Madame FRUCTUS.**- Monsieur le Président, mes chers collègues, quelques mots dans le prolongement de l'intervention de Mme Carlotti et de M. Pellicani. Vous avez raison, c'est la première fois qu'on a l'occasion de se réunir aujourd'hui après le drame qui endeuille notre ville. C'est un drame qui nous touche tous, Marseillais, directement au plus

profond du cœur, mais c'est un drame aussi qui touche et interroge l'action des élus. Vous n'en doutez pas une minute, puisque nous travaillons les uns et les autres ensemble depuis un certain nombre d'années, vous savez que le travail qui est effectué est réalisé, pour ce qui concerne la délégation dont j'ai la charge, en toute transparence. C'est pour cela que, depuis le début du drame, j'interviens régulièrement pour donner des explications. Si elles sont audibles ou pas, chacun appréciera, mais je pense que l'on ne peut pas rester muet face à une pareille situation.

Les explications que j'ai pu fournir consistent à souligner le travail et la complexité du travail qui doit être accompli dans le cadre d'une action particulière qui est celle de la lutte contre l'habitat indigne. Cela m'a donné l'occasion, par des raccourcis médiatiques, contraints, d'expliquer que nous sommes dans un contexte où nous sommes complètement encadrés, enkystés, sclérosés par des procédures. Ce que je voulais poser en préalable, c'est que la lutte contre l'habitat indigne concerne pour l'essentiel un parc immobilier qui est privé. Nous parlons bien d'immeubles, de logements qui sont détenus par des propriétaires privés. Ces propriétaires privés ont, et c'est le début de la chaîne, la responsabilité d'entretenir leur patrimoine. Nous sommes face à des catégories de propriétaires différentes, des propriétaires occupants qui sont souvent indigents, qui ont des difficultés économiques et qui ont du mal à engager les travaux nécessaires pour entretenir leurs immeubles. Vous avez aussi une catégorie de propriétaires négligents, c'est une réalité, et vous avez une catégorie de propriétaires que l'on peut tous pointer du doigt, ceux qu'on appelle les marchands de sommeil. Ils existent sur notre territoire communal, c'est incontestable.

Si je prends le temps, et je vous remercie, Monsieur le Président du Conseil de Territoire, de me le donner, de poser calmement les choses, c'est que je pense que, de toute façon, ensemble, nous devons y revenir, mais qu'ensemble nous ayons bien conscience de la réalité du sujet. La réalité du sujet, c'est comment on engage une intervention publique sur un parc privé et comment on peut agir dans un cadre légal qui est très protecteur des propriétaires privés et qui nécessite notamment, quand on prend une décision d'intervention ou d'acquisition, d'avoir recours obligatoirement à des procédures. Ces procédures, c'est un deuxième acteur qui intervient, c'est la justice. La justice a son propre temps qui ne correspond pas forcément au temps de l'urgence que l'acteur public doit porter. Nous sommes soumis à ces procédures extrêmement longues de désignation d'experts qui, souvent, pour des raisons que je n'ai pas à expliquer, mettent 2 ou 3 ans pour rendre des rapports d'expertise. Aux termes de ces rapports d'expertise, il faut attendre que le juge tranche sur la situation en fonction de l'expertise rendue.

Pour ce qui est de la rue d'Aubagne, c'est ce qui s'est passé sur le 63 rue d'Aubagne. Quand je répète régulièrement qu'il a fallu 10 ans pour maîtriser la propriété de cet immeuble 63 rue d'Aubagne, c'est une réalité. On a engagé les procédures, la chronologie des événements est là. Comment imaginer qu'une action publique puisse être efficace quand elle est encadrée par de telles contraintes procédurales ?

Ensuite, sur l'habitat indigne, il y a un préalable : les pouvoirs spéciaux de police du maire. Avant qu'il y ait une intervention de l'habitat, du logement, etc., il y a au préalable les procédures des arrêtés d'insalubrité, qui sont sous la responsabilité de la délégation de l'hygiène et de la santé publique municipale qui, elle-même, a reçu cette délégation de l'État, et c'est le Préfet qui délivre, à l'issue de l'instruction faite par les services municipaux de l'insalubrité, les arrêtés d'insalubrité. Ce sont les sujets insalubrité. Sur les sujets périls, c'est la délégation de la sécurité qui délivre les arrêtés de péril. Ce sont deux délégations qui permettent d'identifier s'il y a insalubrité ou s'il y a péril.

Aujourd'hui, c'est normal, et ce n'est pas la peine de se poser la question, il y a une confusion générale sur ce dont il s'agit. Finalement, on mêle tout. On parle du

rapport Nicole et des 40 000 logements insalubres qu'il a identifiés et on parle des arrêtés de péril de l'autre côté. Ce sont deux choses complètement divergentes. C'est compliqué, c'est difficile à comprendre. Quand un logement est insalubre, il n'est pas forcément dangereux au sens du droit. Ce sont des subtilités très importantes qu'il faut avoir en tête pour comprendre que l'action publique dépend d'abord d'arrêtés de péril et d'arrêtés d'insalubrité. C'est un sujet tellement complexe et compliqué qu'il n'y a pas si longtemps que cela, l'Association des maires de France, dans sa grande majorité, a fait valoir... Les collectivités disent : « On n'y arrive pas, c'est trop compliqué, il faut nous simplifier les choses ». C'est pour poser le cadre.

Ensuite, j'entends parler du rapport Nicole. Ce n'est pas pour s'approprier quoi que ce soit, mais le rapport Nicole a eu lieu, et Mme Carlotti le sait très bien, parce qu'à l'époque, Mme Pinel, alors ministre en charge du logement, a fait une visite à Marseille. Je l'ai emmenée voir une copropriété dégradée, Maison Blanche, je l'ai emmenée dans le centre-ville et je lui ai dit : « Madame Pinel, nous avons un problème majeur sur la situation de l'habitat dégradé à Marseille. Nous avons le sujet des grandes copropriétés dégradées et le sujet de l'habitat privé dans les quartiers et dans le centre-ville. Je demande que l'État prenne la mesure de la préoccupation majeure qu'a la Ville de Marseille pour s'attaquer à ce problème ». Mme Pinel nous a reçus, a reçu les services, ceux de l'État local, ceux de l'habitat et du logement de la Ville de Marseille. Une journée entière à Paris, dans son ministère, nous avons travaillé et apporté des chiffres, tout ce dont nous disposions, pour nous faire un avis. Au vu de ces éléments, Mme Pinel a décidé qu'il était nécessaire d'avoir un rapport d'un expert éminent, M. Nicole. C'est bien nous qui avons sensibilisé. Les chiffres de M. Nicole ne nous effraient nullement, parce que c'était ceux que l'on dénonçait et ce sont les éléments qu'on lui a apportés qui ont alimenté le diagnostic qu'il a fait. Je ne vois pas comment M. Nicole aurait pu faire un autre rapport s'il n'avait pas eu des éléments qu'on lui communiquait. Oui, 40 000 logements insalubres. On est devant un immense problème.

Ce que je voudrais mettre en miroir, c'est la déclaration du ministre du Logement actuel qui est venu à Marseille dès lundi matin à nos côtés et qui a dit que la situation de l'habitat insalubre n'était pas une spécificité marseillaise, qu'il y avait 450 000 logements insalubres en France et que c'était un fléau national. Il faut qu'il y ait un drame humain comme celui que nous vivons pour qu'on en arrive à avoir un constat public que ce problème de l'habitat indigne est un fléau national. Voilà la réalité du sujet.

Que faisons-nous depuis lundi pour accompagner les gens, puisque Madame Carlotti, vous m'interrogez sur le relogement ? Vous avez raison de dire qu'il faut qu'on se projette sur l'avenir. La première des priorités – je tiens à m'associer, et certainement Sabine Bernasconi dira exactement ce qui se passe dans la mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements – est que nous avons choisi, sur proposition de Sabine Bernasconi, de faire en sorte que ce site soit le site d'accueil de tous les dispositifs de secours de la population. C'était à proximité du lieu du drame et c'était la meilleure des propositions. Sabine Bernasconi vous dira tout ce que l'on a mis en place. Je sais que certains services, dont le service du logement, sont mobilisés. J'ai eu une solidarité instantanée de tous les bailleurs sociaux de la Métropole que j'entends publiquement remercier pour leur réactivité et leur soutien, qui nous ont permis de débloquer 150 logements sociaux pour les mettre à disposition des ménages qui sont impactés par ce drame. Ces 150 logements sont répartis sur le territoire communal, mais 50 sont dans le centre-ville.

Les services du logement travaillent auprès de ces familles pour, à travers des entretiens personnalisés, avec des assistantes sociales, évaluer les meilleures conditions de relogement en fonction des propositions que l'on a, en fonction de la scolarisation des enfants, du travail des uns et des autres. Nous faisons un point régulier tous les soirs de l'avancement de la situation totale, et sur le logement, 26 ménages ont accepté un relogement. Les chiffres du travail que nous effectuons au quotidien depuis lundi sont régulièrement publiés par un communiqué de presse que nous faisons tous les soirs. Je

vous rassure, mes chers collègues, parce que je suis sûre que c'est votre préoccupation première, nous sommes aux côtés des personnes impactées par ce drame et qui se trouvent actuellement toutes hébergées, sauf ceux qui ont souhaité habiter chez des familles. S'ils avaient la chance d'avoir une famille qui les accueillait, c'est quand même mieux d'être entouré par les siens. Ceux qui n'ont pas cette chance sont hébergés dans des hôtels. Ils sont pris en charge avec le petit-déjeuner gratuit à l'hôtel, nourris et accompagnés. Pour le reste de l'accompagnement, je suis sûre que Sabine Bernasconi, avec l'investissement qui est le sien, vous donnera les précisions utiles.

Voilà ce que je voulais vous dire, mes chers collègues. Mme la Présidente de la métropole en est consciente, puisque nous travaillons aussi parallèlement à une réflexion sur l'amélioration des conditions de notre intervention publique sur ce sujet, et je suis sûre qu'elle en parlera, nous sommes tous mobilisés, tendus vers un seul objectif : régler le mieux possible l'accompagnement des familles impactées par ces événements, accompagner en priorité les familles des victimes. Il n'y a aucune inquiétude. Je sais qu'il y a des rumeurs, mais nous y répondons, nous avons un PC pilote qui règle tous ces problèmes. Je peux vous assurer que chaque situation des familles décédées est réglée, et ils sont accompagnés. C'est certain. Pour le reste, nous travaillons et nous sommes dans l'action permanente avec un retour de toutes les informations par communiqué de presse, mais n'hésitez pas, si vous souhaitez avoir des renseignements précis en tant qu'élus parce que vous êtes sollicités, à nous appeler, et nous répondrons très volontiers aux interrogations qui sont les vôtres.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Merci.

*(Applaudissements.)*

Je passe la parole à M. Stéphane Mari.

**Monsieur MARI**.- Merci, Monsieur le Président, de permettre que le débat ait lieu dans cette enceinte, de ne pas attendre que le Conseil municipal ait lieu pour que nous puissions avoir ce débat responsable.

Ces derniers temps, on a beaucoup entendu parler des 8 victimes de la rue d'Aubagne. J'aimerais leur mettre un prénom, si vous le permettez : Marie-Emmanuelle, Simona, Niasse, Fabien, Julien, Taher, Chérif, Ouloume. Ce sont des prénoms, vous le remarquerez, qui sont à l'image de la diversité de Marseille. 10 000 Marseillais de tous les arrondissements leur ont d'ailleurs rendu un hommage avec beaucoup de dignité samedi dernier. Ces Marseillais ont aussi rendu un hommage appuyé aux pompiers et aux forces de l'ordre qui ont œuvré dans des conditions difficiles au péril de leur vie.

Dans cette enceinte, nous ne sommes que des élus, nous ne sommes pas des juges, et il ne nous appartient pas de pointer les responsabilités des uns et des autres. Tenons-nous en simplement aux faits. Quels sont les faits ? Effectivement, il y a ce fameux rapport Nicole de 2015, mais avant ce rapport Nicole, il y avait une municipalité aux commandes depuis 20 ans. Dans ce rapport Nicole, on a beaucoup entendu tout et son contraire, notamment que c'était simplement un constat, qu'il n'y avait aucune préconisation. Au contraire, j'invite ceux qui n'ont pas eu à le faire : les trois quarts de ce rapport sont des préconisations.

J'ai bien entendu Mme Fructus nous parler des difficultés des procédures, de la longueur et de la complexité, et c'est vrai, nul ne peut nier la difficulté d'intervenir sur les copropriétés dégradées, sur l'habitat privé, mais quand même, il y avait des pistes de travail dans ce rapport Nicole. On a abordé d'ailleurs, lorsque vous m'aviez reçu pour parler du parc Corot, les fameuses opérations hors code qui ont été mises en œuvre en région parisienne et qui sont – le terme est un peu barbare – des opérations de requalification des copropriétés dégradées qui peuvent permettre, sur demande de la Ville à l'État, de déclencher des délibérations aux conseils d'administration des établissements

publics comme l'EPFR ou Euromed et, en jouant sur la taxe locale d'équipement, de dégager des fonds conséquents pour les copropriétés dégradées. Cela n'a pas été fait.

Il est pointé également des dysfonctionnements sur les coordinations de service, dysfonctionnements rappelés encore à l'ordre récemment par l'ARS au niveau du service communal d'hygiène et de santé. Ce sont des faits, rien de plus. Les faits, c'est aussi le fameux rapport de la Fondation Abbé Pierre qui reprenait beaucoup de constats faits par le rapport Nicole. Ce rapport n'a pas été suivi d'effets.

C'est vrai, le ministre l'a dit, Marseille ne concentre pas à elle seule l'ensemble des logements indignes du pays, mais tout de même, Marseille, c'est 1 % de la population française et 9 % des logements indignes du pays. En termes de faits, il a été évoqué un chiffre de 205 millions d'euros mis en œuvre ces 15 dernières années pour lutter contre l'habitat indigne, chiffres qui seraient plutôt de l'ordre de 50 millions quand on enlève les budgets réservés aux projets de l'ANRU. Les faits, c'est aussi le très faible nombre d'arrêtés de péril imminent signés. Les faits, c'est le faible nombre de travaux effectués d'office par la Ville suite à des propriétaires défaillants. Les faits, ce sont aussi les lanceurs d'alerte non écoutés, lanceurs d'alerte dans l'enceinte du Conseil municipal de Marseille. On pourrait citer des dizaines d'élus : Mme Carlotti, M. Coppola, Mme Gahli, Mme Narducci, les députés M. Ahamada et Mme Louis, la presse locale, l'association Un centre-ville pour tous. De nombreux lanceurs d'alertes qui, et Mme Carlotti l'a bien dit, ont leur part de responsabilité parce qu'ils ne se sont pas assez fait entendre.

Ce qui doit nous préoccuper, et je rejoins en ce sens Mme Fructus et mes collègues Pellicani et Carlotti, c'est la prise en charge des familles évacuées du jour au lendemain de leur logement sans préavis. Ce n'est pas que je suis certain, mais nous savons que les services municipaux et les élus concernés y travaillent d'arrache-pied. D'ailleurs, je crois qu'il faut rendre hommage aux services de la Métropole, aux services de Mme Fructus, à la mairie de secteur et Mme Benafroni\* pour leur action au quotidien. Je crois que tous les Marseillais sont gré de leur action car ils ne ménagent ni leur temps ni leur peine.

La Ville de Marseille et notre Métropole doivent néanmoins refonder leur politique de lutte contre l'habitat indigne. Il y aura un avant et un après la tragédie de la rue d'Aubagne, comme il y a eu, il y a un certain nombre d'années, un avant et un après l'incendie des Nouvelles Galeries. Si la municipalité n'était pas en capacité de procéder à cette refondation de la politique de l'habitat indigne, alors il ne lui resterait à faire qu'une chose, comme cela se passe souvent dans les mairies de secteur quand des adjoints viennent voir les maires de secteur. J'ai été aux commandes, il y a quelques années, d'une mairie de secteur, et on nous disait : « Vous n'êtes pas capables de gérer tel équipement, recentralisez-le ». Dans ce cas, appliquons la même procédure. Si La municipalité n'est pas en capacité de gérer l'habitat indigne à Marseille, qu'elle rende cette compétence à l'État.

Pour finir, je vais vous lire une citation de Churchill qui prend tout son sens dans notre situation : « *Il ne sert à rien de dire que nous avons fait de notre mieux. Il faut faire ce qui est nécessaire* ». Merci pour votre attention.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Merci.

Madame Marie-Arlette Carlotti.

**Madame CARLOTTI**.- Merci, Monsieur le Président.

Vous voyez que nous sommes capables, tous ensemble, de mener un débat dans la dignité. Je trouve que c'est bien que nous le fassions ensemble.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je n'en attendais pas moins de vous.

**Madame CARLOTTI**.- Je vais être brève, parce que je suis déjà intervenue et Stéphane Mari a dit beaucoup de choses.

Je vous remercie, Arlette Fructus, même si je ne suis pas d'accord avec la politique que vous menez. Je l'ai dit plusieurs fois, pas ici, je vous prie de m'excuser, mais au Conseil municipal. Il ne faut pas mélanger les genres, je le sais. En tout cas, vous assumez et je vous félicite, c'est courageux.

J'ai deux remarques à faire. La première, c'est le rapport Nicole. Quels que soient les gens qui l'ont présenté, il date d'il y a 3 ans. Il fait un constat, mais vous savez qu'il ne fait pas qu'un constat, il fait aussi des préconisations, donc je ne comprends pas pourquoi nous n'avons pas mis en œuvre ces préconisations, et je vous avais alertée. L'une m'inquiète. Je vous ai entendu, dimanche à la télévision, toujours avec votre courage, mais aussi avec des choses qui n'allaient pas pour moi, parce que le rapport Nicole a dit tout simplement qu'il y avait une désorganisation des services. Vous êtes 3 ou 4 élus à vous occuper de la même chose, il n'y a pas assez de fonctionnaires. Ils n'y sont pour rien, parce qu'ils manquent souvent de qualification.

A Paris, il leur est arrivé la même chose que nous ; pour réagir, il aura fallu attendre aussi qu'il y ait eu des morts malheureusement. C'est souvent comme cela que nous agissons, puis quand ils ont réagi, ils ont mis en place un observatoire unique dans lequel il y avait des architectes, des infirmières, des accompagnateurs sociaux, des fonctionnaires municipaux qui sont fondamentaux. Pourquoi a-t-on attendu 3 ans ? Je vous demande aujourd'hui si l'on est en capacité ensemble de faire une proposition pour renforcer l'accompagnement des familles, pour les reloger, pour mettre en place un dispositif unique préconisé dans le rapport Nicole. C'est ma première question.

Vous disiez, Mme l'adjointe, que la majorité, ce sont des propriétaires privés. Bien entendu, c'est du logement privé dans lequel vont les familles modestes ; 80 % des familles modestes qui habitent dans ces logements privés auraient pu avoir un logement social. Il n'y en a pas assez, on ne leur donne pas. Il faut une transparence dans l'attribution des logements sociaux. C'est un vrai problème. Il n'y a pas assez de logements accessibles pour les petits revenus dans notre ville. Travaillons aussi là-dessus.

Que comptez-vous faire ? Nous sommes prêts à vous aider. L'opposition, les associations de riverains, tout le monde a envie de se mobiliser, Madame. Qu'êtes-vous prêts à faire pour les personnes qui, aujourd'hui, vivent dans un logement indigne ou insalubre ? Je ne parle pas de la grosse majorité, on aura le temps, même si c'est urgent, de travailler sur un vrai plan. Je parle de celles qui vivent aujourd'hui dans un appartement qui a été frappé d'un arrêté de péril non imminent mais qu'on laisse dans l'appartement parce qu'on ne les reloge pas. N'est-il pas possible que tout le monde se mette autour de la table, tous les responsables, pour reloger ces personnes qui, depuis quelques jours, tremblent ? On peut les lister, la Fondation Abbé Pierre l'a fait. Je vous demande les deux urgences : comment peut-on les reloger, que peut-on faire dans les mois qui viennent si l'on s'y met tous ? Nous ne sommes pas là pour faire de la polémique, sachez que votre opposition a envie de travailler et d'avancer avec vous.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Merci. Nous allons vous répondre. Je vais passer la parole au maire de secteur du 1/7, Sabine Bernasconi.

**Madame BERNASCONI**.- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je voudrais, dans la ligne de l'intervention de Mme Carlotti, vous dire que c'est vrai, l'opposition a envie de travailler avec nous. C'est vrai, les collectifs ont envie de travailler avec nous. C'est vrai, les Marseillais dans leur ensemble ont envie de travailler avec nous, parce que ce drame qui a frappé Marseille est épouvantable. Nous partageons l'émotion de tous les Marseillais, mais au-delà, je comprends la colère qui peut

s'exprimer. Nous devons tous tirer les leçons de ce drame pour que cela ne puisse jamais se reproduire.

Depuis lundi, à la mairie de secteur, nous avons consacré toute notre énergie à une seule chose : être auprès des habitants, leur apporter de l'aide, de l'assistance, veiller à ce que la Ville de Marseille leur apporte une réponse urgente, faire remonter leurs besoins aux services compétents. Je vais vous expliquer tout cela, parce que vous l'avez demandé, Madame Carlotti. C'était tout à fait normal et légitime que, dans la première assemblée d'élus qui se réunit après ce drame, une information soit donnée à chacun pour que vous puissiez aussi en être l'écho auprès de personnes qui, parfois, tellement en détresse, sont perturbées par quelques éléments troublants qui ne leur donnent pas les bonnes informations, parfois intentionnellement, parfois par manque d'information. Je souhaitais que l'ensemble des élus sachent ce qui est fait actuellement.

Je souhaiterais avant cela saluer le travail remarquable des marins-pompiers, des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône qui sont venus en renfort, mais également ceux du Vaucluse, le travail du Samu, de la police nationale, de la police municipale, de tous les services municipaux concernés, les mairies de secteur qui sont venues en aide à la mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements, pas seulement les mairies de la majorité, mais aussi les mairies de l'opposition. Je vous en remercie.

Je souhaiterais également remercier toute la chaîne de solidarité qui s'est formée autour de ce drame pour apporter assistance à toutes les personnes victimes de cette catastrophe : les habitants, les associations, du quartier Noailles particulièrement, mais aussi de l'ensemble de notre ville, et même les collectifs, le monde économique qui vient maintenant faire des propositions, les commerçants, le marché des Capucins, tout le monde est mobilisé aujourd'hui à Marseille pour aider les habitants de la rue d'Aubagne.

De manière très factuelle, depuis le 5 novembre, nous nous sommes mobilisés d'abord pour porter assistance aux premières personnes sinistrées qui avaient été évacuées. Des premiers repas ont été pris en charge, et avant tout une assistance, un accompagnement psychologique par des professionnels de l'aide aux victimes, des associations d'aide aux victimes, des cellules d'urgence médico-psychologiques. Nous avons apporté, avec le personnel de la mairie, aux côtés des professionnels, un peu de lien humain, un peu de réconfort, comme nous l'avons senti avec notre cœur, tout simplement. Nous avons également reçu, dès lundi, la cellule de police judiciaire et de police d'identification des victimes qui ont contacté les familles qui sont venues en mairie de secteur pour apprendre la terrible catastrophe et parfois même se recueillir.

Avec la Ville de Marseille et le PC de crise, les services d'Arlette Fructus et les pompiers, nous avons très vite travaillé au relogement de ces personnes. Le soir même, il fallait trouver des solutions d'hébergement en hôtel. Ceci a été fait pour 185 familles, pas toutes le premier jour, mais à ce jour, 185 familles sont concernées par un logement en hôtel. Il y a aussi tout le dispositif de relogement. Je fais la différence entre l'hôtel qui est provisoire et le relogement pérenne. C'est tout un périmètre sinistré qui fait l'objet d'examen personnalisés, qui accueille les familles, d'abord en urgence les familles des immeubles concernés par le drame et leurs premiers mitoyens, plutôt d'abord en urgence les numéros impairs de la rue d'Aubagne, mais très vite, et nous l'anticipons, nous engrangeons toutes les propositions des bailleurs sociaux qui se sont fortement mobilisés. 13 Habitat a relogé la première famille dans un de ses appartements. Lionel Royer-Perreaut a suivi cela de très près, personnellement.

Il y a ce relogement, d'abord des victimes dans l'urgence, mais évidemment l'ensemble des personnes du périmètre. Même pour ceux qui pourront rentrer chez eux, nous anticipons, parce que nous discutons avec eux toute la journée. Vous avez raison, Madame Carlotti, ils expriment des craintes légitimes. Il faudra travailler avec eux, même si un collègue d'experts leur dit qu'il est possible de rentrer chez eux en toute sécurité. Sur le plan psychologique, c'est extrêmement difficile à envisager. Alors, nous travaillons,

nous anticipons, parce qu'un certain nombre de personnes ne pourront pas rentrer chez elles, mais même ceux qui pourront rentrer chez eux ne le souhaiteront peut-être pas. Il faut que ce soit pris en compte également.

Il y a la question des repas sur laquelle nous avons été questionnés, sur laquelle vous pouvez être questionnés. Il y a un restaurant, 93 La Canebière, allée Léon Gambetta. C'est la Maison des associations, qui est ouverte midi et soir. Les personnes peuvent venir y manger, et elles sont raccompagnées ensuite à leur hôtel par des bus qui font le tour des hôtels. Dans la journée, pour se déplacer dans la ville, des cartes de transport ont été distribuées à toutes les personnes qui étaient hébergées dans un hôtel.

Ensuite, il y a de la solidarité autour de la Croix-Rouge et de tous les bénévoles qui sont venus apporter leur soutien. Beaucoup de vêtements ont été apportés, puis au fur et à mesure, les besoins se sont ajustés. Les habitants, les collectifs demandent exactement ce dont nous avons besoin. Il y avait une dame avec des jumelles, elle avait besoin d'une poussette. Ce n'est pas évident, spontanément, d'apporter une poussette pour jumeaux. Elle a exprimé son besoin, et c'est en toute générosité qu'une dame du 1<sup>er</sup> arrondissement est venue lui apporter, parce qu'elle en avait entendu parler, elle savait où trouver une poussette pour jumeaux. Je vous le dis, parce que des associations peuvent vous le demander. Aujourd'hui, nous avons plus besoin de produits d'hygiène, de consommables du quotidien, parce que nous préparons avec anticipation l'entrée des personnes dans leur logement. Nous avons demandé ce matin aux hôtels que du linge de maison soit donné. Une action est menée autour de l'ameublement pour aider ces personnes à rentrer, à aménager et, en même temps, qu'elles puissent se projeter dans une nouvelle vie. Nous pouvons leur offrir cela tous ensemble. Ce ne sont pas des procédures, nous ne sommes contraints de rien. C'est seulement beaucoup de générosité humaine, et c'est aussi cela qui caractérise Marseille.

Au-delà de la générosité humaine, il y a les actes formels. Le CCAS distribue autant que de besoin des tickets de prise en charge en fonction de toute question des personnes. Ce sont des dossiers qui sont traités au cas par cas et de manière personnalisée, très attentive à la situation de chacun. Hier, nous avons demandé, parce que les habitants le souhaitaient... Ils sont dans l'attente de savoir s'ils pourront un jour rentrer chez eux définitivement. Ils souhaiteraient récupérer des affaires dans leur appartement. Cela n'a pas été simple, mais il a été mis en place des possibilités de rentrer dans les appartements, accompagnés d'un pompier, d'un policier, pour ne pas mettre ces personnes en danger. Il y a même des endroits qui étaient un peu délicats où il a fallu rentrer, et ce sont les pompiers qui tenaient une caméra avec les personnes qui pouvaient leur dire exactement où chercher les choses. Les animaux ont été sortis des appartements. Les autres qui ne pouvaient pas l'être ont été nourris parce qu'il y avait beaucoup d'inquiétude des habitants évacués quand, dans la précipitation, ils n'ont pas emmené leurs animaux de compagnie. Aujourd'hui, tout cela a été traité.

Je pense ne rien avoir oublié. Si, bien sûr, les obsèques. Je le répète, je ne sais pas pourquoi cette information a l'air difficile à passer, la mairie prend en charge, et c'est normal, l'ensemble des frais d'obsèques et, quand il le faut, de rapatriement de corps pour les victimes et leurs familles, pour qu'elles puissent se recueillir auprès d'elles. Parce que les familles des victimes ont pu être déstabilisées par des informations contradictoires, il nous appartient tous de relayer les véritables informations. J'ai moi-même demandé, parce que j'avais rencontré les familles de ces victimes et qu'en sortant de la mairie elles ont rencontré d'autres associations qui n'ont pas donné la même information – peut-être n'avaient-elles pas la bonne information – qu'en plus de l'information donnée à la mairie de secteur, il y ait une approche formelle de la part du PC de crise pour orienter de façon très précise et au cas par cas les familles des victimes.

Je crois que c'est tous ensemble que nous avons envie, mes chers collègues, de crier – je le dis en tant que maire de secteur et en tant que citoyenne – plus jamais

cela ! Cette envie de vous dire que la question de l'habitat indigne est ancienne dans notre ville, qu'elle existe ailleurs en France, que les responsabilités sont collectives. J'ai envie de vous dire, parce que c'est comme cela que nos concitoyens nous attendent, que les habitants n'attendent pas des coupables, ils souhaitent des solutions. Beaucoup a été fait, mais pas assez. Cela prend beaucoup de temps, il faut trouver des solutions.

Je veux vous dire aussi cet après-midi qu'il n'y a pas d'abandon du centre-ville, qu'il faut se souvenir d'où l'on en était il y a 20 ans, que depuis des années la municipalité s'est attelée à des travaux pour réhabiliter, pour rénover des quartiers entiers de Marseille, bien sûr le périmètre d'Euroméditerranée. Je parle de l'ensemble de la ville : la Joliette d'abord, les Crottes, le quartier Smartseille. Il y a eu toute la rénovation du Panier également, et la rénovation du centre-ville historique. Beaucoup a été fait. Je veux rappeler la rénovation de l'îlot Bernard du Bois, celle de Belleteille\*, celle de la place des Capucins, celle de l'îlot des Feuillants, des travaux de voirie, de piétonnisation. Mon approche en tant que maire de secteur est forcément globale. Nous souhaitons continuer dans ce sens. Il y a eu la rénovation de la porte d'Aix, tout le travail qui est mis en place pour faire revenir des activités économiques en centre-ville, parce que la question de l'emploi, que je connais bien, la question de l'insertion, c'est aussi cela qui permet aux familles de se loger correctement. L'université est un acteur important du centre-ville, et je ne parle pas de la culture dont tout le monde sait que je la tiens comme un des leviers essentiels du vivre ensemble et du développement.

Il y a aussi des procédures, des difficultés. On en a entendu parler, et cela fait des années que nous entendons, que nous demandons aux gouvernements successifs... Je sais, Madame Carlotti, que vous êtes bien placée, que vous avez entendu tout cela, que vous connaissez bien ce problème. Nous demandons aux gouvernements successifs de prendre la mesure des problèmes à la dimension de la deuxième ville de France.

Il faut dire les choses, il faut des sanctions pénales pour les marchands de sommeil, des sanctions qui soient financières, dissuasives. Il faut que ceux qui exploitent la pauvreté et qui s'enrichissent grâce notamment à des versements de la CAF ne puissent plus bénéficier de ces systèmes qui dysfonctionnent à ce niveau. Ils refusent souvent les travaux les plus élémentaires, ils mettent en danger la vie des gens. Il semblerait que, dans la nouvelle loi Elan, des dispositions puissent faire avancer dans ce sens, qui dotent les collectivités également d'outils nouveaux. Il faut se saisir de ces outils, Madame la Présidente, pour avancer, pour construire ensemble le Marseille de l'après drame de la rue d'Aubagne.

*(Applaudissements.)*

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Merci.

M. Ruzé a demandé la parole.

**Monsieur RUZE**.- Merci, Monsieur le Président.

Je n'ai pas le cœur à polémiquer et je n'ai pas envie de jeter la pierre. Cependant, il faut bien voir la réalité en face. J'ai entendu des dizaines de fois, lorsqu'un événement douloureux se passe, notamment venant des politiques ou des élus que nous sommes : plus jamais cela. La volonté semble forte à ce moment-là. Hélas, la douleur s'atténuant quelquefois, cette volonté politique s'amenuise. Je dis bien hélas, parce que le problème qui nous est posé aujourd'hui n'est pas un problème nouveau. Je suis le maire de 2 arrondissements où, hélas, le logement insalubre et indigne pullule. Je ne peux pas dire qu'on manque de logements sociaux, puisque dans le 15<sup>e</sup> arrondissement dont je suis le maire, un logement sur deux est un logement social.

Je ne dis pas qu'il faut chercher la responsabilité. Nous sommes tous responsables, et le maire est responsable également, même s'il n'a pas toutes les compétences et le pouvoir nécessaires. Faut-il qu'on se regarde dans le miroir et faut-il

prendre en compte le fait que, depuis des années... Cela fait 25 ans que je suis élu de la mairie des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements. Nombre de fois, je suis intervenu pour signaler tel logement insalubre ou en péril, et je dis tout de suite qu'Arlette Fructus a raison par rapport à ces deux catégories de logement. Il faut qu'on sépare le logement indigne, ce qu'on appelle insalubre, du logement qui est en péril, d'autant plus que cela ne demande pas la même procédure. Quand on signale un logement en péril, cela veut dire qu'il va y avoir des catastrophes si l'on n'intervient pas. Parfois, la procédure peut être plus rapide. On a eu des cas chez nous. C'est vrai que l'on se penche peut-être sur la procédure, et l'intervention nécessaire est parfois urgente.

Même s'il n'y a pas danger d'individu ou de mort, plus grave est le logement indigne et insalubre. Je dois dire que, même le logement social ne peut résoudre cette question par son nombre, tout simplement parce que les marchands de sommeil dont on a parlé et dont on parle depuis des années... Personnellement, cela fait 20 ans que je dénonce que, sur une cité, une copropriété comme Kalliste, les marchands de sommeil ont fait la loi. Cela fait 20 ans que c'est signalé, cela fait 10 ans qu'on attend la démolition d'un bâtiment qui a été quasiment racheté par des marchands de sommeil, et qui est toujours, hélas, debout et dans des conditions abominables. La question – je ne sais pas si on la voit tous, mais on la voit chez nous dans notre mairie –, c'est que les locataires qui sont dans ces logements indignes, insalubres, dangereux, sont des populations qui, pour des raisons diverses, n'ont pas accès au logement public. On peut construire à côté tous les logements sociaux que l'on veut, ils n'y auront pas droit pour de nombreuses raisons. Or, il n'y a qu'à y aller pour voir la misère qui s'y passe. C'est innommable, ce que je vous dis ! Certains d'entre nous le savent.

Mes chers collègues, je n'ai pas envie qu'on me dise, comme je l'entends bien souvent... Ne me racontez pas que l'on n'a pas pu résoudre un certain nombre de problèmes et de constats. « Il y a derrière tout cela un manque de volonté politique », j'en ai marre d'entendre cela ! Comment le maire que je suis, et mes adjoints sont dans le même cas que moi... On se démène jour et nuit, on va voir ces gens, on a les contacts et on sent terriblement cette impuissance qui est la nôtre. Cela fait 10 ans que je dénonce dans une cour, au boulevard Viala, qu'il y a un petit bâtiment de rien du tout où il y a 15 familles, les unes sur les autres, et ils paient 300 euros de loyer par mois, sans avoir le reçu de loyer ! Tant qu'on n'aura pas engagé... Je n'ai pas envie de parler de plan Marshall du logement, mais il faut simplement une volonté politique forte et qu'on donne l'exemple sur certains lieux. C'est vrai à Kalliste où c'est invivable, on l'a bien vu. Arlette connaît très bien cela, on y était ensemble.

On pourra pleurer tant que l'on veut quand il y aura des dégâts, mais si on ne donne pas un signe fort de la volonté de cette mairie de Marseille avec les mairies de secteur... Je le dis solennellement, je vais écrire au maire de Marseille, pas pour rentrer en polémique, c'est dépassé et je n'ai pas envie, mais pour lui dire : « Monsieur le Maire, il est temps de réagir, et vous avez tout le soutien de la mairie de secteur dans cette affaire ». Nous ne botterons pas en touche, nous serons présents, et nous aiderons, parce que nous voulons participer, parce que nous vivons toute l'année et tous les jours quasiment cette misère que nous voyons par rapport à cette question. Tant qu'on laissera faire des hommes ou des femmes qui, parfois d'ailleurs exploitent leurs propres concitoyens, puisqu'ils viennent parfois de pays européens, hors de France, qui les exploitent d'une façon éhontée, tant qu'on n'aura pas pris des mesures... J'entendais la maire qui disait à peu près la même chose tout à l'heure. Cela suffit, parce qu'on est traité de laxiste, et c'est pire.

Je parle du logement insalubre et indigne, mais nous avons aussi dans nos quartiers, que je connais bien, des logements et des bâtiments qui sont menacés de péril, et nous le disons. Je suis au regret de constater malgré tout que nous ne sommes pas toujours bien entendus. On nous écoute, mais on ne nous entend pas. C'est quand même triste. Sans jeter la pierre, sans avoir un esprit critique, je vous le répète, nous avons du

logement insalubre, nous avons quelques bâtiments en péril, nous les signalons. Je vous le dis et redis, si vous avez besoin, parce que ce sera l'affaire de tous, la mairie de secteur que je représente ici avec les adjoints qui sont présents dans cette salle, vous pourrez compter sur nous.

*(Applaudissements.)*

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci.

Je passe la parole à Mme Martine Vassal.

**Madame VASSAL.**- Merci, Président, de me donner la parole, parce que ce drame de la rue d'Aubagne est un drame qui touche, qui frappe, qui meurtrit toute une ville, Marseille, la Provence, et qui va bien au-delà de ce territoire, qui meurtrit la France entière.

D'abord, je pense bien sûr, comme mes collègues, aux victimes, à leurs familles qui sont endeuillées au plus profond d'elles-mêmes, mais je pense aussi à ces Marseillaises et Marseillais qui ont tout perdu en quelques minutes, en quelques jours, et qui vivent des jours absolument tragiques. Au-delà du deuil, en attendant les conclusions des enquêtes qui sont en cours, le temps doit être au travail. Pour ma part, je m'y suis attelée avec résolution et avec détermination. Personne, et je dis bien personne, ne devrait s'octroyer le droit de faire de la politique sur le dos des victimes et des familles.

Effectivement, il n'y a aucune place pour la violence verbale ou physique en ces temps extrêmement difficiles. Voilà pourquoi j'ai enchaîné les réunions de travail au Département, à la Métropole, à la Préfecture, en lien avec la Ville de Marseille, afin d'aider au mieux quotidiennement ceux qui sont les plus touchés dans cette tragédie, car c'est ma priorité. C'est le secours et l'aide à toutes les familles concernées par l'effondrement de ces immeubles ou par le fait qu'ils ont été évacués. Je tiens, comme l'a fait Mme Bernasconi, à rendre hommage à l'ensemble des forces de sécurité et de secours qui se sont impliquées dès les premiers instants au quotidien pour faire ces opérations d'urgence. Je veux rendre aussi hommage aux fonctionnaires de la mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements, à ceux des collectivités autres, de la Métropole, du Département, de l'État qui ont agi dans l'ombre pour subvenir aux besoins des sinistrés en leur apportant également de la chaleur humaine. Voilà une belle illustration de ce qu'on appelle le service public.

Je veux aussi saluer l'excellent et le fantastique élan de solidarité de l'ensemble des populations qui a été immédiat et puissant et qui montre bien la force de notre ville, la force de Marseille.

Oui, Métropole et Département se sont mobilisés dès les premiers instants pour aider au mieux l'État et la Ville de Marseille dans leurs missions les plus difficiles. Les actes sont plus importants que les mots ou que les déclarations lors d'événements tragiques. À cette occasion, je remercie les élus qui viennent de s'exprimer, que ce soit M. Pellicani, M. Mari, M. Ruzé, pour les propos qui viennent d'être tenus sur les questions qu'il est légitime de se poser. Un merci particulier à Mme Carlotti, parce que ce matin, je l'ai entendue sur les antennes locales de radio. Merci pour son honnêteté intellectuelle, parce que vous avez raison, Madame, de dire que les journalistes sont là pour commenter et les politiques pour travailler.

Notre deuxième priorité est d'élaborer un véritable plan de lutte contre l'habitat indigné et insalubre sur la ville de Marseille et sur notre territoire. La faisabilité et la réussite de ce plan sont conditionnées sur 3 principales exigences. La première est la mobilisation générale de tous les acteurs concernés, que ce soit l'État, les collectivités locales, les bailleurs sociaux, les propriétaires privés, les syndicats, la CAF, la DIL\*. Il faut mettre chacun devant ses responsabilités.

Une adaptation des textes et des lois est nécessaire, effectivement, pour agir

encore plus vite et encore plus fort sur les copropriétés dégradées. Il faut que nous arrivions à simplifier et alléger les procédures pour réduire aussi les délais. Des moyens humains et des moyens financiers doivent être considérablement renforcés pour lutter efficacement contre cet habitat indigne et insalubre. Rien ne se fera sans argent.

Ce travail doit se faire dans la sérénité et dans l'apaisement. Il doit se faire loin des polémiques et des outrances politiciennes. Il est hors de question d'entendre vociférer devant les médias quand on a la charge de trouver des résultats rapides, probants et indiscutables. En revanche, il est indispensable qu'une infime minorité de propriétaires qui profitent de la misère des pauvres gens et des gens en général pour faire tout simplement du fric, et je dis bien du fric, ne soit pas punie. Nous devons être impitoyables avec les marchands de sommeil et les syndics voyous. J'ai souhaité, au titre de la Métropole, m'associer avec la Ville de Marseille pour prendre en charge financièrement une partie de l'audit diligenté par l'État. Je proposerai sous 10 jours un plan à l'ensemble des acteurs locaux afin de résoudre cette question essentielle de l'habitat. Il n'y a aucune fatalité, et le débat d'aujourd'hui vient de nous le prouver, que nous ne puissions résoudre tous ensemble. Nous avons comme toujours une obligation de moyens, mais nous avons aussi, en tant qu'élus de la République, une obligation de résultat.

Enfin, je continuerai à aider Marseille et les Marseillais, comme nous le faisons depuis 3 ans au Département. Avant la fin de l'année, en complément du grand projet habitat, le projet centre-ville sera définitivement présenté et des plans d'action seront lancés. Comme à mon habitude, je vais vous le redire, je suis déterminée. Je ne m'intéresse absolument pas aux calculs politiques à la petite semaine. Je n'ai pas été élue non plus pour mettre la poussière sous les tapis. Jamais je n'oublierai le fil de mon engagement, le fil de ce que je vais faire : travailler et agir, mais tous ensemble, pour que l'avenir de notre ville principale, Marseille, et surtout celui de la Provence, soit vraiment assuré.

*(Applaudissements.)*

**Monsieur LE PRESIDENT**. - Merci.

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues.

*(M. Baumann demande la parole.)*

J'ai demandé, et je pense que tout le monde a entendu, qui voulait prendre la parole. Je regrette, mais on ne va pas continuer.

Je voulais vous remercier pour la tenue de ces débats aujourd'hui et vous dire ma sincère fierté d'avoir été le Président de cette assemblée aujourd'hui. Merci et bonne fin de journée.

La séance est levée à 15 heures 50.

**Le Vice-président de la Métropole délégué au Budget,**

**Monsieur Jean MONTAGNAC**